

SOL6013 – *Module de travail dirigé* (3 CR)

Le Module de travail dirigé permet au professeur et à l'étudiant de tracer un programme de travail en vue de la réalisation d'une démarche de recherche reliée au mémoire. Selon l'Article 1.7 du [Règlement pédagogique des études supérieures de l'UdeM](#), 3 crédits correspondent à environ 135 heures de travail.

INSCRIPTION

ÉTUDIANT(E)	
Nom	
Matricule	
Directeur(trice) de recherche	
Sujet de recherche	
PROFESSEUR(E)	
Nom	
Téléphone	
Courriel	

DESCRIPTION DU TRAVAIL DIRIGÉ	
Titre:	
Date de début:	Date de fin:
OBJECTIFS	

DESCRIPTION DES TÂCHES / ÉCHÉANCIER DES ACTIVITÉS

SIGNATURE DES PARTENAIRES

Professeur(e) superviseur(e)

Signature

Date

Étudiant(e)

Signature

Date
